Intégration des investissements SPS dans le PDDAA et d'autres cadres dans les pays du COMESA

Le projet a pour objectif d'aider certains États membres du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) à utiliser une approche basée sur les éléments de preuve relative à l'établissement de priorités en matière d'investissements dans le domaine sanitaire et phytosanitaire (SPS) pour l'accès aux marchés (P-IMA), à intégrer les investissements SPS dans les plans nationaux et régionaux d'investissement en lien avec l'agriculture, l'environnement et le commerce et, partant, à mobiliser des ressources supplémentaires aux fins du développement des capacités SPS.

Un dialogue SPS de haut niveau entre les parties prenantes, qui s'est tenu à Kampala les 18 20 décembre, a rassemblé des hauts fonctionnaires chargés des questions commerciales de l'Ouganda et de l'ensemble de la région, ainsi que des donateurs, des partenaires de développement et des représentants de la société civile, du secteur privé et du milieu universitaire. De plus amples informations sont disponibles dans le communiqué de presse du COMESA.

STDF/PG/606

Status
On-going

Start Date
17/07/2018

End Date
16/07/2021

Project Value (US$)
$502,425

STDF Contribution (US$)
$221,025

Beneficiaries
Éthiopie
Kenya
Malawi
Rwanda
Ouganda

Implementing Entities
Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)

Partners
Enhanced Integrated Framework (EIF)

Background

Les États membres du COMESA doivent répondre à de nombreuses demandes de renforcement de leurs capacités SPS en vue de permettre à leurs produits alimentaires et agricoles d'accéder aux marchés régionaux et internationaux. Il n'est pas facile de déterminer comment répartir les ressources destinées au renforcement des capacités SPS. La liste des besoins est souvent longue, tandis que les ressources disponibles sont généralement limitées. Des choix difficiles doivent être faits entre des investissements concurrents qui peuvent tous être bénéfiques en termes de commerce, de productivité agricole et de protection de la santé à long terme.

Ce projet régional s'appuie sur des initiatives antérieures pour utiliser les éléments de preuve et inciter les autorités publiques, le secteur privé et d'autres parties prenantes concernées à établir des priorités en matière d'investissements SPS et à mobiliser le soutien et les ressources nécessaires à cette fin. Il soutient les efforts déployés par les gouvernements et les partenaires de développement afin de contribuer à l'intégration des investissements SPS dans les politiques nationales et régionales et les cadres d'investissement en lien avec l'agriculture, le commerce et l'environnement, y compris le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), l'objectif étant de parvenir à un commerce infrarégional sûr dans le secteur agricole. Il vise à développer les compétences nécessaires à l'utilisation du cadre P IMA du STDF en tant qu'outil fondé sur des éléments de preuve aux fins de la planification, de l'établissement des priorités et de l'affectation des ressources dans le domaine SPS, en collaboration avec les gouvernements, le secteur privé et les autres parties prenantes concernées.

Le projet vie à promouvoir et à renforcer le dialogue et la collaboration dans le domaine SPS aux niveaux continental, régional et sous régional en soutenant les aspirations des Communautés économiques régionales à promouvoir des approches harmonisées permettant de définir les besoins SPS et d'y répondre. Il encourage la collaboration entre les autorités gouvernementales chargées de l'agriculture, du commerce, des questions SPS, de la planification et des finances, ainsi qu'avec le secteur privé, le milieu universitaire et les instituts de recherche/de politique. Il est cofinancé par le Cadre intégré renforcé (CIR).

Expected Results

Le projet facilitera l'utilisation d'une approche basée sur les éléments de preuve (P IMA) pour l'établissement de priorités en matière d'investissements dans le domaine SPS. De ce fait, les investissements SPS seront intégrés dans les cadres nationaux et régionaux de planification et de financement en lien avec l'agriculture, le commerce, l'environnement et les changements climatiques, et des ressources supplémentaires seront mobilisées pour renforcer les capacités SPS. Parmi les principaux résultats escomptés, on peut citer:

Les compétences régionales pour appliquer le cadre P IMA afin d'établir les priorités en matière d'investissements dans le domaine SPS et de mobiliser des ressources au titre du PDDAA et d'autres cadres politiques nationaux

Des documents faciles d'utilisation sur l'application du cadre P IMA en vue d'établir les priorités et d'intégrer les besoins de renforcement des capacités SPS dans les cadres nationaux d'investissement seront élaborés. Des facilitateurs régionaux P IMA qui partageront des informations et des données d'expérience et fourniront un appui technique sur l'utilisation du cadre P IMA dans d'autres pays de la région seront formés.

Les parties prenantes du secteur public et du secteur privé de cinq États membres du COMESA établissent des priorités en matière d'investissement dans le domaine SPS pour l'accès aux marchés

Chaque pays établira des priorités en matière d'investissement dans le domaine SPS. L'impact de l'augmentation des investissements dans le domaine SPS sur le commerce de chaque pays sera évalué. Les investissements dans le domaine SPS seront intégrés dans les principaux cadres de politique/d'investissement, y compris les plans d'investissement du PDDAA, les plans d'investissement agricole, les cadres d'investissement en lien avec le commerce et l'environnement et les stratégies nationales de réponse aux changements climatiques de chaque pays participant.

L'augmentation des activités de sensibilisation, de plaidoyer et de gestion des connaissances sur l'utilisation du cadre P IMA pour établir des priorités en matière d'investissement dans le domaine SPS et sur l'intégration des principaux investissements SPS dans les cadres nationaux d'investissement

Des documents de sensibilisation, des études de cas et des rapports sur l'utilisation/les avantages du cadre P IMA seront diffusés auprès des États membres du COMESA et des autres parties prenantes intéressées.